Les Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation (AFMD)
DEFENDRE - PERENNISER - TRANSMETTRE

Association culturelle (loi du 1er juillet 1901)
JOA n° 1336 du 7 février 1996

IMPORTANT – RÉCEPTION IMPÉRATIVE DES POUVOIRS
pour le **lundi 19 mai 2025** dernier délai *le cachet de la Poste faisant foi*
au siège national 31 boulevard Saint-Germain - 75005 PARIS
ou
par e-mail à l'adresse afmdnational@yahoo.fr

POUVOIR POUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2025

Je soussigné(e), à jour de ma cotisation 2024,

NOM : _____ Prénom_____

Adresse : _____

_____

Adhérent(e) de la DT ___

DONNE POUVOIR À

NOM : _____ Prénom_____

adhérent(e) de la DT ___ et à jour de sa cotisation 2024.

Fait à _____. Date : ___ /___ / 2025 Signature :

pour me représenter à l'Assemblée générale des AFMD qui aura lieu le

dimanche 15 juin 2025 de 8h30 à 12h

Cité internationale universitaire - Pavillon Deutsch de la Meurthe
17 boulevard Jourdan 75014 Paris

à l'effet de délibérer sur les ordres du jour mentionnés sur la convocation.

NB : Demandez qui de votre DT sera présent à l'Assemblée générale pour vous représenter.

Les pouvoirs (non transmissibles) devront obligatoirement être nominatifs pour être valables ; les pouvoirs sont illimités pour l'Assemblée générale 2025, tous les pouvoirs nominatifs seront donc pris en compte.
Afin de connaître le nom des candidat(e)s à l'élection du Conseil d'Administration, renseignez-vous auprès de votre délégation.